



**MILLER THOMSON**  
AVOCATS | LAWYERS

**MILLER THOMSON SENCRL**  
1000, RUE DE LA GAUCHETIÈRE OUEST  
BUREAU 3700  
MONTRÉAL (QC) H3B 4W5  
CANADA

**TÉL.** 514.875.5210  
**TÉLÉC.** 514.875.4308

[MILLERTHOMSON.COM](http://MILLERTHOMSON.COM)

Le 15 octobre 2019

**Adina Georgescu**  
Ligne directe : 514.871.5494  
[acgeorgescu@millerthomson.com](mailto:acgeorgescu@millerthomson.com)

**PAR SDÉ ET PAR COURRIER**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
800, Place Victoria - Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** 5<sup>ième</sup> demande amendée pour la fermeture réglementaire des livres de Gazifère Inc. pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 et pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, demande d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020  
Dossier de la Régie : R-4032-2018  
Notre dossier : 111216.0096 (Phase 6)

---

Chère consœur,

La présente fait suite aux demandes de renseignements de la Régie et des intervenants, transmises à Gazifère les 7 et 9 octobre 2019, dans le cadre du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision procédurale D-2019-114 (par. 24), Gazifère doit déposer les réponses à ces demandes de renseignements au plus tard aujourd'hui, à 12h.

Notre cliente nous informe qu'elle ne sera pas en mesure de respecter ce délai et demande à la Régie un délai supplémentaire jusqu'au 17 octobre 2019, à 16h, pour déposer les réponses à ces demandes de renseignements.

En effet, un certain nombre de questions soulevées dans le cadre de ces demandes de renseignement portent sur le sujet de la stratégie tarifaire et requiert un niveau de travail important de la part de l'équipe d'Enbridge Gaz (« **EGI** »). Or, la nature de ces questions soumises relève principalement de la responsabilité de deux ressources de l'équipe d'EGI. Malheureusement, une de ces ressources se trouve actuellement en congé de maladie, ce qui réduit la capacité de production de l'équipe. De plus, de manière concomitante, le groupe doit également répondre à des demandes de renseignements dans le cadre d'un dossier se trouvant devant la Ontario Energy Board. Dans la mesure où les réponses aux demandes de renseignements seront prêtes avant jeudi, le 17 octobre 2019, à 16h, elles seront déposées sans délai.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos meilleures salutations.

MILLER THOMSON senci

Adina Georgescu

ACG/

c.c. (par courriel seulement)  
Me Paule Hamelin (ACIG)  
Me Geneviève Paquet (GRAMÉ)  
Me Pierre-Olivier Charlebois (FCEI)  
Me Steve Cadrin (ACEF de l'Outaouais)  
Me Dominique Neuman (S.É.-AQLPA)

